

LES SANCTIONS
À L'ENCONTRE DE
LA JURIDICTION
MAURICIENNE
FRAGILISENT
LE SECTEUR DU
GLOBAL BUSINESS.
À LA LONGUE,
LA CLIENTÈLE
INTERNATIONALE
POURRAIT DE
TOURNER VERS
DES CENTRES
FINANCIERS COMME
LE RWANDA,
SINGAPOUR, DUBAÏ
ET LES SEYCHELLES.

EVE FIDÈLE



FRANÇOIS DE
SENNEVILLE (PARTNER
- HEAD AFRICA DESK
DE FIELDFISHER)



DR LUDOVIC VERBITZ
(MANAGING DIRECTOR
D'AAMIL GROUP)

GLOBAL BUSINESS

L'AFFAIBLISSEMENT DE MAURICE
SUSCEPTIBLE DE PROFITER
À SES CONCURRENTS

ALORS que Maurice se dépêche toujours pour obtenir gain de cause auprès du Groupe d'action financière (GAFI), afin de pouvoir sortir de la liste noire de l'Union européenne, la décision de la Grande-Bretagne de nous inclure sur sa liste des pays à haut risque est un coup d'assommoir.

Notre présence sur cette liste signifie que les investissements et transactions sur l'axe Maurice - Royaume-Uni feront l'objet de vérifications approfondies (*enhanced due diligence*). De même, il faut s'attendre à une activité financière et structurante indéniablement beaucoup plus faible des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Europe et ailleurs, car les sociétés offshore basées localement seront confrontées à un examen minutieux, elles souffriront des délais et dans certains cas, elles n'auront pas accès à la City.

D'ores et déjà, les banques locales ressentent l'effet de cette nouvelle sanction quand elles traitent avec leurs banques correspondantes, courtiers et réassureurs. De plus, un certain nombre de gestionnaires d'actifs et d'investis-

seurs locaux sont confrontés à des problèmes croissants pour être intégrés en tant que clients des banques américaines et britanniques.

«Ce sera un cauchemar pour nous car nous perdons de plus en plus notre avantage concurrentiel au profit de voisins comme les Seychelles, Singapour, Dubaï et maintenant le Rwanda. Par conséquent, les banques locales et nous en tant que nation perdent notre compétitivité dans un monde beaucoup plus global», observe Amit Bakhirta, CEO d'Anneau.

Selon lui, il est clair qu'il y a un lien direct entre l'inclusion de Maurice sur cette liste et son litige avec le Royaume-Uni sur les Chagos. Ce qui l'amène à dire qu'il est primordial que les deux pays trouvent une entente à l'amiable dans les plus brefs délais. Car, estime-t-il, «sinon, au fur et à mesure, nous découperons notre artère principale. Même la puissante Chine, l'Inde et l'Afrique ont besoin de Londres et nous aussi. Sans le Royaume-Uni, notre secteur financier se décomposera et il n'existe aucune résistance à cela».



12 | L'ESPRIT | 14 au 30 avril 2021

Il faut savoir que notre plateforme de global business a longtemps été utilisée comme un back-office crédible et réputé pour les gestionnaires de fonds mondiaux qui effectuent principalement des transactions entre le Royaume-Uni, ses territoires et les États-Unis et les leurs.

Pour François de Senneville, Partner - Head Africa Desk de Fieldfisher, c'est définitivement un nouveau coup dur. Mais ce n'est sans doute pas le dernier. Le premier réflexe est de se tourner vers les investisseurs asiatiques qui nous tendent aujourd'hui la main. À ces petits jeux, la Chine et l'Inde pourraient à terme y gagner, mais il ne sera pas facile de nous passer de nos marchés occidentaux traditionnels. D'où la nécessité pour le secteur financier de se réformer pour proposer des services à plus forte valeur ajoutée pour compenser ces coups.

«Avec cette inscription, la compétitivité du global business mauricien en sortira nécessairement diminuée si les procédures pour investir à et/ou via Maurice deviennent trop longues et coûteuses. D'autres destinations seront préférées, au moins pour quelques projets d'investisseurs britanniques. Cette présence de Maurice sur cette liste du Royaume-Uni implique des diligences accrues en cas de relations avec des personnes établies dans les juridictions figurant sur ces listes noires. Ces diligences additionnelles ralentissent la structuration des projets qui, de fait, coûtent plus cher aux investisseurs car elles nécessitent que les professionnels

des banques et des Management compagnies concernées y passent du temps», fait remarquer François de Senneville.

De son côté, le Dr Ludovic Verbiest, Managing Director d'AAMLI Group, souligne que l'inclusion de Maurice sur la liste britannique n'est pas une surprise dans le sens que le Royaume-Uni doit reprendre toute son administration à zéro. Il est dès lors plus facile et rapide de reprendre ou en tout cas de s'inspirer d'une liste existante au niveau de l'Union européenne.

Mais, il n'est évidemment pas bon d'être inclus dans une liste de ce genre ; la présence de Maurice sur de telles listes noires est bien sûr néfaste. Selon le Dr Verbiest, les opérateurs du global business constatent ces derniers mois une inefficacité grandissante des acteurs de ce secteur, qui ne peut pas être imputée à la Covid-19. Cela décourage de manière croissante des utilisateurs potentiels de nos offres, alors qu'au contraire dans le contexte actuel, il faut absolument tout faire pour répondre professionnellement et rapidement à toute demande dans ce secteur. Ces utilisateurs analysent d'autres possibilités. Cette tendance sera difficile à renverser, même après la radiation de Maurice de ces listes. Car, entre-temps, d'autres juridictions sont en train de se réformer et s'érigent comme des concurrentes potentielles. C'est le cas de la Suisse.

«La Suisse a revu son système fiscal. Depuis le 1er janvier 2020, les différents avantages antérieurement octroyés sous certaines conditions ont tous été supprimés. Toutes les sociétés sont imposées à un taux inférieur à 15 %. De plus, les délais de constitution et d'ouverture de comptes bancaires sont courts et bien définis. Plusieurs de nos clients mauriciens se sont tournés vers notre bureau de Genève pour créer des structures suisses. Il faut éviter absolument un déclin du global business. Il s'agit d'un secteur devenu fondamental dans l'économie mauricienne, d'autant plus qu'il est bien sûr générateur de devises, tellement importantes pour Maurice. Il faut évidemment sortir de ces listes noires, mais il faut également continuer à travailler de manière efficace et préserver nos acquis», fait ressortir le Dr Ludovic Verbiest.

LE RWANDA À SURVEILLER

Parlant de concurrence, le centre financier du Rwanda doit être considéré avec le plus grand sérieux. Il convient de faire ressortir que le CDC Group, l'institution britannique de financement du

développement, a signé en juin 2020 un accord de partenariat avec Rwanda Finance pour soutenir le développement d'une nouvelle capitale financière internationale pour l'Afrique. Il est prévu que le Kigali International Financial Center devienne un *World-class financial hub*. Cela aura définitivement un impact sur le centre financier mauricien. Il faut peut-être se demander pourquoi un tel accord n'a pas été signé avec Maurice, qui a aujourd'hui une très nette avance en tant que centre financier.

Mais, comme le précise Amit Bakhtia, cette situation va sans doute affecter notre potentiel sur le marché africain. *«Comment concurrencer le Rwanda, qui a recruté un professionnel de calibre mondial coûtant des millions de dollars américains, le très respecté Tidjane Thiam, pour diriger son centre financier international ? Impossible. Ces types de dirigeants coûtent des millions de dollars américains – en investissements – et attirent également des milliards de capitaux. Je pense que rien n'arrive par hasard ou par coïncidence dans la géopolitique mondiale»,* argue-t-il.

Cette série de contre-coups devraient inciter Maurice, insiste par ailleurs, François de Senneville. L'une des solutions serait de disposer de lanceurs d'alerte pour éviter les coups à venir et d'influenceurs pour mettre en avant les arguments qui permettent de convaincre les décideurs internationaux que Maurice est un partenaire solide et compatible avec leurs objectifs. Sur ce plan, on peut s'inspirer du Rwanda qui, depuis quelques années déjà, bénéficie de l'appui de certains compatriotes efficaces.

LES VÉRIFICATIONS APPROFONDIES COMPLIQUENT LES TRANSACTIONS